

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 15 NOVEMBRE 2019

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 23
- de votants 27

L'an deux mil dix neuf

Le quinze novembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET
TARIF DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE
DES SPORTS POUR
ORGANISATION DE
CONCOURS OU EXAMENS**

Etaient présents : MUSY F. DELANNOY JM. NATHIEZ V.
DOLEZ C. RAMEZ D. BAILLEUX A. GARNERONE L.
MULON M. PREVOT V. COLLET C. MONSERGENT A.
FAILLON J. SALADIN B. MONTAY G. DUMOULIN H.
BAUDRIN P. PREUVOT R. MOREAU G. THUILLET MP.
COLLET Ch. SPOTO S. DESROUSSEAUX C. RIFF C.

Etaient excusés : DE MULDER A. HAMADI A. COLOMBEL L.
GOBERT J.

Procurations respectives à : PREUVOT R. FAILLON J. COLLET
Ch. COLLET C.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 19/11/2019

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 8/11/2019

Etaient absents non excusés :

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a été sollicité par les services concours d'une administration qui souhaitait disposer en semaine de la salle des Sports pour organiser les épreuves écrites d'un concours ou examen de la fonction publique d'Etat.

Il propose donc au Conseil Municipal de déterminer un tarif de location à la journée pour la location de cette salle communale pour l'organisation d'épreuves écrites de concours ou examens.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité du tarif suivant :

Location de la salle des Sports – prix à la journée 526,00 € à compter du 1^{er} janvier 2020 (501,00 € en 2019)

fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 19 novembre 2019

la Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

